



## Abus de pouvoir sur étudiant

Par **Menari**, le **28/12/2010** à **17:55**

Bonjour,

Je m'appelle Myriam, jeune étudiante en droit (1ere année). Je viens demander votre aide pour un abus de pouvoir qui me déplaît.

Il y a quelques jours, plus exactement le 21/12/10 j'ai acheté un bracelet d'une valeur de 299 euros. Toutefois a l'achat on ne m'a pas précisé les conditions.

En effet, le surlendemain, j'ai voulu le rembourser car il a deplu a ma mère, malheureusement. Je pensais pouvoir le faire car il n'était pas inscrit sur le ticket les modalités d'échange ou de remboursement. Il n'y avait d'ailleurs rien marqué si ce n'est le prix et l'adresse du magasin.

J'ai donc demander l'échange contre un bijou de moindre importance; mais le responsable n'a pas accepté. Il m'a dit que ce n'était pas possible de prendre un bijou moins cher et que si je n'étais pas satisfaite je n'avais qu'a prendre "un avocat". Quel sarcasme !

Je viens donc vous demander votre aide. Je ne sais pas a qui m'adresser. J'ai peur de perdre du temps en attendant la rentrée (vacances de noel).

A t-il le droit ?

Cordialement

Myriam M\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

mimibloom\*\*\*\*\*

[fluo]Ne jamais indiquer vos coordonnées sur le net.[/fluo]

Par **jeetendra**, le **28/12/2010** à **18:53**

Bonsoir, [fluo]l'achat étant un contrat ferme et definitif[/fluo], il n'est pas possible d'obtenir un

échange ou un avoir que si [fluo]l'article est défectueux[/fluo], la comme l'article ne vous plait pas, il faut voir si le commerçant veut bien vous l'échanger, il n'est pas obligé, cordialement.

Par **mimi493**, le **29/12/2010** à **02:35**

Quand il n'y a aucune condition affichée concernant l'échange ou le remboursement, le magasin n'a aucune obligation de reprise ou d'échange. Ils peuvent alors faire ce qu'ils veulent

- refuser l'échange/reprise
- accepter l'échange à condition qu'à la place vous preniez un bien de même prix ou supérieur (en payant)
- accepter l'échange et/ou la reprise contre un avoir.

PS :

- 1) rien dans ce que vous dites n'est lié à votre statut d'étudiant
- 2) l'abus de pouvoir ? qui a autorité sur vous dans cette histoire ?